

Inscription à la formation final **Initiateur-Entraîneur 1 Apnée**

La Commission Apnée du CODEP 51 avec l'appui des clubs RPA, GASM organise un examen final Initiateur-Entraîneur 1 Apnée pour la saison 2015-2016.

Etant donné la difficulté à obtenir des créneaux piscine les weekends, nous demandons que certaines épreuves du 1^{er} groupe soient effectuées en amont de l'examen : 400m nage, apnée dynamique 3x 50 m départ 1min 45, apnée statique et dynamique.

Examen final les 4 et 5 juin 2016

Lieu : Reims

- ✓ validation du 1^{er} groupe : tests physiques (sauvetage)
- ✓ validation du 2^{ème} groupe : pédagogie et organisation'
- ✓ validation du 3^{ème} groupe : 'connaissances théoriques'

Le montant d'inscription du stage final est de 60€ (compter 12€ de plus en cas de réussite pour la carte IE1). Les frais de repas, d'hébergement et de transport restent à la charge des candidats.

Il est indispensable pour les candidats d'avoir un tuteur à proximité afin d'être encadré et de valider les séances pédagogiques en situation. Ce tuteur doit être à minima un MEF1 ayant participé à une formation initiale à l'IE1 ou à un stage initial MEF2.

Nous vous recommandons d'apporter le livret pédagogique 'Initiateur-Entraîneur 1 Apnée' dument rempli qui vous a été remis lors du stage initial.

N'hésitez pas à consulter également le texte officiel concernant l'initiateur-entraîneur-apnée et maîtriser le contenu du MFA des niveaux A1, A2 et la randonnée subaquatique dans l'espace proche (6m) disponible sur le site de la FFESSM à l'adresse suivante :

<http://apnee.ffessm.fr/Commission/Textes%20officiels/Initiateur-EntraeneurC1-C2%20v01.07.pdf>

Conditions de candidature à la formation :

- Être titulaire d'une licence FFESSM 2016.
- Être âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen.
- Pour les candidats à l'initiateur IE1, être titulaire du niveau 2 apnée.
- Être titulaire du RIFAA.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'apnée, de moins d'un an délivré par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée.
- Avoir à minima un tuteur de formation MEF1 ayant participé à un stage initial IE1 Apnée ou à un stage initial MEF2 afin de valider les séances pédagogiques.
- Fournir le formulaire apnée ci-joint rempli avec précision.

La date limite d'inscription est fixée au 16/05/2016

La demande d'inscription est à adresser par courrier ou par e-mail à :

Marie-Paule Gellé
6 bis rue de Sillery
51100 Reims

gelle.mariepaule@neuf.fr

Le nombre de candidats est limité à 6. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et le comité d'organisation se réserve la possibilité de sélectionner les candidats en fonction du formulaire apnée.

L'équipe des moniteurs et Initiateurs - entraîneurs fédéraux : MP. Gellé, F. Brigandat, E. Blanchard, , B. Verdelet, C. Charton, J-L Vaillant, S Crequy, O Lagache.

Toute l'équipe est prête à vous accompagner dans cette aventure et compte sur votre investissement et votre sérieux durant cette formation.

FEUILLE D'INSCRIPTION

FORMATION FINAL INITIATEUR-ENTRAINEUR 1 APNEE REIMS 2016

<i>CANDIDAT</i>	<i>TUTEUR</i>
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE:	EMAIL :
EMAIL :	TEL:
TEL:	CLUB:
CLUB:	N° LICENCE :
N° LICENCE :	N° DIPLOME :

Joindre :

- ✓ une copie de la licence FFESSM 2016
- ✓ une photo d'identité,
- ✓ une copie de la carte A2 apnée pour le candidat initiateur – entraîneur 1 apnée,
- ✓ une copie du RIFAA,
- ✓ un certificat médical de non contre-indication à l'apnée de moins d'un an délivré par un médecin fédéral ou titulaire du CES de médecine du sport (capacité ou DU), médecin hyperbare ou médecin de la plongée,
- ✓ un chèque de 60€ à l'ordre du CODEP 51 FFESSM,
- ✓ une lettre de recommandation de votre Président de Club.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Je soussignéPrésident du Club de

Vous recommande la candidature de qui de part ses capacités pédagogiques et aptitudes physiques présente les conditions nécessaires à la présentation de l'Examen Initiateur Apnée.

Fait-le/...../2016

Signature et cachet du Club